

**Mairie de Mensignac**  
Place du Général de Gaulle - 24350 MENSIGNAC  
Tél. 05.53.05.17.16 - Fax 05.53.05.17.19  
e-mail : [comptamensignac@orange.fr](mailto:comptamensignac@orange.fr)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance 5 novembre 2019**  
(Convocation du 29/10/2019)

SG/VCH

**Présents** : CHABREYROU Véronique, HOSPITAL Claude, MARCHER Régis, BARBUT Martine, DESCAT Sylvain, LAVAUD Sylvie, Jean-Claude PAILLARD, BRUNE Gisèle, PACK Gérard, THORAVAL Alain.

**Absents excusés** : KOWALSKI Albert, LE PEMP Fabienne (procuration PACK), FEDOU Maëlle, RINALDI Lyonel, PARINET Françoise.

**Secrétaire de séance** : Sylvie LAVAUD.

**ORDRE DU JOUR**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30

L'assemblée approuve le Compte rendu de la séance du 23/09/2019

**2019-57 – Rénovation Ecole/Cantine Jean Nectoux – Choix de l'architecte Maîtrise d'œuvre**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaménagement du groupe scolaire Jean Nectoux.

Que suite à un avis d'appel public à la concurrence en date du 27/05/2019 pour le **marché de maîtrise d'œuvre « Réaménagement du groupe scolaire Jean Nectoux »** de la Commune de MENSIGNAC la Commune a reçu les candidatures et les offres de **15** entreprises.

Un cahier des charges a été réalisé par l'assistant technique à maître d'ouvrage ATD 24.

Il vous est rappelé la nature du marché, à savoir :

- Restructuration des bâtiments existants (locaux d'enseignement, locaux annexes, restauration scolaire), d'environ 715m<sup>2</sup>
- Extension du restaurant scolaire (cuisine, locaux annexes) et du préau, d'environ 280m<sup>2</sup>
- Réaménagement des espaces extérieurs (accès, cheminements, cours de récréation...), d'environ 750m<sup>2</sup>
- Amélioration de l'isolation et des performances thermiques des bâtiments existants

Le coût estimé des travaux s'élève à 975 000.00 € HT dont :

- 800 000.00 € HT pour les travaux de rénovation de l'école élémentaire et de restructuration et extension du restaurant scolaire (tranche ferme)
- 175 000.00 € HT pour les travaux d'isolation thermique (tranche optionnelle)

La durée du marché ou délai d'exécution de l'ensemble des tranches :

- 26 mois à compter de la notification du marché de maîtrise d'œuvre

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que lors du conseil municipal en date du 08/07/2019, 4 cabinets d'architectes ont été admis à soumissionner.

Le vendredi 13 septembre 2019, les 4 candidats ont été auditionnés pour présenter leur projet conformément aux critères figurant au règlement de la consultation.

Selon les critères de notation, la commission a décidé de négocier avec 2 entreprises. Les 2 entreprises ont répondu à la phase de négociation.

L'assistant technique à maître d'ouvrage ATD 24 est venu présenter son analyse le 25/09/2019. Lors de cette réunion, le Pouvoir Adjudicateur a sélectionné un candidat.

**Ce marché doit désormais faire l'objet d'une délibération expresse de l'assemblée délibérante autorisant Madame le Maire à sélectionner l'entreprise de maîtrise d'œuvre.**

Aussi, vous est-il demandé d'autoriser Madame le Maire à signer le marché.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

☞ **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché avec :

⇒ **Wha ! 15 rue Balzac 24000 Périgueux**

Economiste : GALINAT

BET Fluides : CESTI

BET Structure : ID Bâtiment

**Mission de base / Tranche Ferme + Tranche Optionnelle :**

Montant prévisionnel des travaux 975 000.00 € HT

Taux de rémunération de la MO 8.75%

Montant provisoire de la rémunération de MO 85 275.00 € HT

## **2019-58 : Approbation du rapport d'activité 2018 de la communauté d'Agglomération du Grand Périgueux**

Madame le Maire présente à l'assemblée le **rapport d'activité 2018** de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

Celui-ci est réparti sur 6 commissions :

1. Commission 1 :
  - Finances
  - RH
  - Travaux
  - Communication
  - Système d'Information
  - Europe et Politique contractuelle
  - Mutualisation
  - Prospective intercommunale
  
2. Commission 2 :
  - Développement économique
  - Aéroport
  - Emploi et Insertion professionnelle
  - Agriculture et Circuits Courts
  - Enseignement Supérieur
  
3. Commission 3 :
  - Urbanisme
  - SCOT
  - Mobilité
  - Habitat
  - Numérique
  - Foncier
  
4. Commission 4 :
  - Cohésion Sociale
  
5. Commission 5 :
  - Déchets
  - Eau et Milieux Aquatiques
  - Agenda 21
  - Education au Développement Durable
  - Transition Energétique
  
6. Commission 6 :
  - Tourisme
  - Sites et Equipements
  - Piscines communautaires
  - Voie Verte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le rapport d'activité 2018.

\*\*\*\*\*

Voirie : Madame le Maire informe le conseil municipal d'une réunion publique où sont conviés les habitants du Lotissement des bois afin de présenter le projet « voirie et trottoirs » le samedi 16 novembre 2019 à 10h30 à la salle des fêtes. Ce projet innovant tient compte de l'aspect environnemental et durable.

Fibre : Madame le Maire informe les élus qu'elle représente le Grand Périgueux auprès de Périgord Numérique. La pause du boîtier NRO est prévu le 14/11/2019 au niveau du stade à Mensignac. Ceci permettra de raccorder tous les habitants de la commune à la fibre FTH d'ici début du deuxième semestre 2020.

Bibliothèque : les travaux sont terminés (peinture, pose de nouveaux radiateurs, éclairage...) reste à prévoir le remplacement du portillon.

Crèche : les travaux accusent un retard de 3 semaines dû aux intempéries

Bornes enterrées : une négociation est en cours pour implanter un site à Chantepoule. Il desservira Mensignac et Saint Aquilin (CCIVS). Voir également avec le Pays Ribéracois car cet axe routier est important.

Composteurs : les composteurs sont arrivés. Il faut programmer deux ½ journée de distribution (vendredi après-midi et samedi matin) pour les remettre aux personnes qui ont commandé un composteur.

Aire de covoiturage : le totem est en place sur l'aire à l'entrée du bourg sortie Périgueux.

Adressage : les panneaux sont en cours d'acheminement. Il est à l'étude l'acquisition d'une tarière.

Participation citoyenne : la signature de la convention aura lieu à la Préfecture avec Mr le Préfet, les élus et les référents le 27/11/2019.

Bulletin municipal : il est à l'impression et sera disponible dans une semaine.

Mme BARBUT :

Informe l'assemblée que le repas des aînés aura lieu le samedi midi 21/12/2019 avec le traiteur Boisseau de St Léon sur l'Isle.

RAM : la rentrée s'est bien passée. Mme Vincent anime un atelier « bébé lecteur ».

**La séance est levée à 21h45**